

vant la loi nationale, tous les Etats devraient être égaux devant la loi internationale. Dès lors, pourrait-on encore parler de guerres de conquête? C'est la suppression de la formule allemande "Kleine Lander haben Keine Existenz berechtigung, Sie leben nur von Neid der Grossmaechte", c'est-à-dire, "Les petits Etats n'ont pas le droit d'existence, ils ne vivent que par la bienveillance des grandes Puissances." Il faudrait que l'accord international donnant la compétence et l'autorité nécessaires à la cour permanente, ne soit pas un chiffon de papier et que toutes les Puissances signataires s'engagent à le faire respecter. De sorte que si un pays devenait trop ambitieux ou trop turbulent, s'il voulait se soustraire à ses obligations internationales, il verrait se dresser l'univers entier contre lui! Voilà la sanction! Voilà le pouvoir exécutif! C'est donc la suppression de toutes les neutralités et l'intervention obligatoire de tous les Etats en cas de guerre. Que le mot d'ordre donnant l'orientation à chaque Etat vienne de La Haye et les conflits armés seront beaucoup moins possibles, s'il est chimérique d'espérer une paix perpétuelle. Le président Wilson probablement sans s'en apercevoir, touchait récemment à la question, à Cincinnati, quand il disait, que la "situation des neutres devenait intolérable". C'est ce qu'il faut. Pour l'avenir plus de neutres! La neutralité est chose monstrueuse que rien ne peut justifier, devant l'injustice, le mépris du droit, avoué avec insolence au moment où l'on se croit le plus fort. "C'est une vilaine chose que d'être neutre entre le droit et l'iniquité" a déclaré M. Roosevelt dans une interview. (1)

La neutralité ne devrait pas exister surtout en ce qui concerne les violations flagrantes du Droit des Gens, statut des nations. Ce droit établit les méthodes permises et prohibées en temps de guerre et toutes les nations ayant leurs signatures sur ces accords internationaux, devraient veiller à ce que ces principes soient respectés, et considérer comme une insulte toute infraction! Les violations des neutralités belge et luxembourgeoise, les premières d'une longue et douloureuse série, avouées, reconnues au Reichstag, entrent dans cet-

---

(1) Prise par un correspondant de l'"Answers" qui reproduit:

"Quand nous restons assis paresseusement à l'écart, tandis que l'Europe est en feu, et que de petites nations comme la Belgique et la Serbie sont opprimées, nous n'avons pas le droit de discuter sur le "devoir de neutralité".

"Car pour la neutralité, il est bon de rappeler que la neutralité n'est jamais morale, et peut être une forme particulièrement vile de l'immoralité. Elle est en elle-même seulement immorale, parfois elle peut être sage et avantageuse.

"Mais — et M. Roosevelt frappait du poing sa table — ce n'est jamais quelque chose dont il ait lieu d'être fier, et ce peut être quelque chose dont on peut avoir honte.

"Impartialité ne signifie pas neutralité. La justice impartiale ne consiste pas à être neutre entre le bien et le mal, mais à trouver ce qui est bien et ce qui est mal, et à soutenir le bien, où qu'il se trouve, contre le mal."